

APERÇU DU FONDS

Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)

Fonds alternatif de gestion du risque TD – Série T5

25 juillet 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds alternatif de gestion du risque TD. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec GPTD au 1-800-588-8054 ou à l'adresse tdadvisor@td.com, ou visitez le www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Le fonds commun de placement est un fonds commun de placement alternatif. Il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs ou à employer des stratégies de placement qui ne sont pas permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies qui distinguent le fonds des fonds communs de placement classiques comprennent notamment : une plus grande capacité à recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture ou à d'autres fins; une capacité accrue de vendre des titres à découvert; et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Même si ces stratégies peuvent être utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, il pourrait arriver, dans certaines conditions de marché, que ces stratégies accélèrent la baisse de valeur de votre placement.

Bref aperçu

Code du fonds TDB2373

Date de création de la série 1 novembre 2022

Valeur totale du fonds au 31 mai 2024 16 537 587 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) 1,83 %

 ISC
 Gestionnaire du fonds
 Gestion de Placements TD Inc.

 373
 Gestionnaire de portefeuille
 Gestion de Placements TD Inc.

 022
 Distributions
 Vers la fin de chaque mois; taux de distribution annualisé cible

Vers la fin de chaque mois; taux de distribution annualisé cible de 5 % fondé sur la valeur liquidative par titre à la fin de l'année civile précédente. Les distributions sont automatiquement réinvesties, sauf si l'option en espèces est sélectionnée.

Placement minimal 5 000 \$ au départ; aucun placement subséquent minimal

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à générer un revenu modéré en offrant un certain potentiel de croissance du capital à long terme, tout en tentant de réduire la volatilité du portefeuille. Le fonds investira principalement dans des titres de tous types, ou obtiendra une exposition à ceux-ci, y compris, notamment : des effets du marché monétaire, des titres de créance et des titres assimilables à des titres de créance, des actions privilégiées et/ou des titres de participation et des instruments participatifs d'émetteurs canadiens, américains et/ou internationaux. Le fonds pourra aussi investir dans des parts d'autres organismes de placement collectif, des fonds négociés en bourse et d'autres fonds communs de placement alternatifs, y compris ceux gérés par GPTD. Le fonds utilisera une combinaison de stratégies de placement classiques et nouvelles, notamment le recours à l'effet de levier, au moyen d'une exposition aux instruments dérivés, aux ventes à découvert et/ou aux emprunts. L'exposition brute globale du fonds à l'effet de levier, qui correspond à la somme de ce qui suit, ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative du fonds : i) la valeur totale de l'encours de la dette aux termes de conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert; et iii) la valeur notionnelle totale des positions du fonds sur des dérivés visés, sauf ceux qui sont utilisés à des fins de couverture.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2024. Ceux-ci changeront au fil du temps.

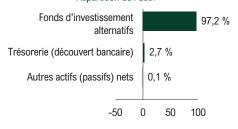
Dix principaux placements (31 mai 2024)

Franks alternative design of the Control of the

Nombre total de placements		
Pourcentage total des dix principaux placements 99,9 %		
4.	Trésorerie (découvert bancaire)	2,7 %
3.	Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c. II	4,3 %
2.	Fonds alternatif de produits de base long/court TD, Série O	10,2 %
1.	Fonds alternatif de réduction du risque TD, Série O	82,7 %

Répartition des placements (31 mai 2024)

Répartition de l'actif



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Degré de risque

GPTD estime que le niveau de volatilité de ce fonds est faible.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le degré de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » et « Qui devrait investir dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le fonds n'est pas garanti ni assuré. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



Fonds alternatif de gestion du risque TD - Série T5

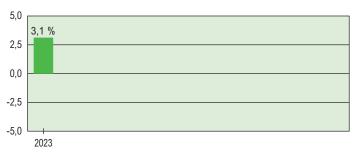
Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de la Série T5 du fonds au cours de la dernière année. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série T5 du fonds pendant la dernière année civile terminée. La valeur du fonds n'a pas diminué pour l'année.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série T5 du fonds sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement5,2 %31 janvier 2024Votre placement augmenterait à 1 052 \$.		Votre placement augmenterait à 1 052 \$.	
Pire rendement	-4,0 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait à 960 \$.

Rendement moyen

En date du 31 mai 2024, les titres de la Série T5 du fonds avaient généré un rendement annuel composé de 3,2 % depuis la création de la série, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans les titres de la Série T5 du fonds depuis la création de la série, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 050 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- ont un horizon de placement de moyen à long terme;
- recherchent un fonds commun de placement alternatif qui pourrait recourir à l'effet de levier:
- préfèrent laisser à des gestionnaires professionnels le soin de la sélection et de la composition de leurs placements;
- recherchent une solution de placement qui vise à procurer un rendement plus stable par rapport au marché boursier;
- peuvent tolérer de faibles variations de la valeur de leur placement;
- recherchent une distribution mensuelle qui peut comprendre un remboursement de capital.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer et le moment où vous devez le payer varient en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, le type de distributions effectuées par le fonds et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, vous devez inclure les distributions imposables du fonds dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série T5 du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 Frais d'acquisition

Cette série est offerte uniquement selon le mode avec frais d'acquisition.

Mode de frais	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
d'acquisition	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Mode avec frais d'acquisition (ISC)	De 0 % à 5 % du montant de l'achat	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ de l'achat.	Vous et votre représentant décidez du taux. Les frais d'acquisition sont déduits du montant de l'achat et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.





Fonds alternatif de gestion du risque TD - Série T5

2 Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 1,87 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 18,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit de la totalité des frais de gestion (qui comprennent les commissions de suivi), des frais d'administration et de tous frais, coûts et rémunérations que le fonds engage qui ne sont pas payés par le gestionnaire. GPTD a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

1.83 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais d'opérations du fonds.

0,04 %

Frais du fonds

1,87 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

GPTD verse la commission de suivi à la société de votre représentant. La commission est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement.

Mode de frais	Montant de la commission de suivi		
d'acquisition	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Mode avec frais d'acquisition (ISC)	de 0,00 % à 0,75 % de la valeur de votre placement annuellement.	de 0,00 \$ à 7,50 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.	

3 Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Autres frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du coût d'achat de ces titres si vous les faites racheter ou les échangez contre des titres d'un autre fonds dans les 7 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec GPTD ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de Placements TD Inc. 1-800-588-8054
C.P. 100 tdadvisor@td.cc

C.P. 100 tdadvisor@td.com

66, rue Wellington Ouest www.td.com/ca/fr/
gestion-de-placements-td

TD Bank Tower

Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario) M5K 1G8

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

MD Le logo TD et les autres marques de commerce de TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.